

Service instructeur
Action Internationale
et Transfrontalière

N° 12^e/M-07

Service consulté
Direction des Finances

**FONDS D'AIDE D'URGENCE INTERNATIONAL
AIDE EN FAVEUR DE MADAGASCAR**

Résumé : Dans le cadre du Fonds d'aide d'urgence international, il vous est proposé, après examen de la Commission Actions et Relations Internationales du 23 mai 2007, l'attribution d'une aide d'urgence d'un montant de 5 000 € en faveur de Madagascar.

Depuis 2006, le Conseil Général a mis en place un fonds d'aide d'urgence international permettant d'intervenir financièrement en cas de catastrophes naturelles touchant les pays en voie de développement. Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour l'affectation du crédit de 30 000 € inscrit au Budget 2007.

L'association "Solidarité Entraide Madagascar" (SEM) de Bollwiller qui intervient depuis de nombreux années sur la côte Est de Madagascar sollicite une aide financière du Département du Haut-Rhin pour soutenir la population de cette région durement touchée par le passage répété de cyclones tropicaux (Clovis, Gamède et Indlala) début 2007.

Elle souhaite mettre en place un programme d'aide alimentaire dans le cadre de travaux collectifs décidés par chaque communauté bénéficiaire, afin d'éviter une famine annoncée sur une période de 6 mois (80% de la culture vivrière a été ravagée) :

- plus de 20 villages souhaitent consacrer 2 jours par semaine à la réfection de la piste reliant les villages, soit 35km (2 500 familles sont concernées).
- d'autres villages proposent de construire des retenues d'eau, de mettre en place les fondations d'une école ou de creuser les trous pour des latrines scolaires.

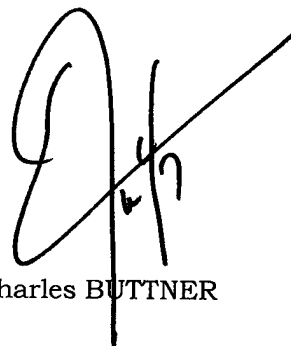
Tous les hommes et femmes volontaires et en âge de travailler pourront participer aux chantiers. Le coût d'une journée de travail est évalué à 1€.

Il vous est proposé d'octroyer une aide d'urgence de 5 000 € à l'association SEM qui pourra ainsi subvenir au besoin alimentaire de 2 500 familles travaillant 2 jours par semaine.

Je vous invite à :

- vous prononcer sur l'engagement financier du Département en attribuant une aide d'urgence de 5 000 € à l'association "Solidarité Entraide Madagascar" de Bollwiller pour venir en aide à la population de la côte Est de Madagascar éprouvée par les cyclones début 2007.
- m'autoriser à verser cette subvention à l'association "Solidarité Entraide Madagascar" de Bollwiller. L'incidence financière est prévue en fonctionnement, sur le programme F014, fonction 04, chapitre 65, nature 6562, enveloppe 88519.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER